

## Interventions Sébastien BARLES Conseil municipal du 8 avril 2022

### RAPPORT 6 sur le développement durable

Monsieur Le maire, mes chers collègues,

En phase avec le dernier rapport du GIEC, ce Rapport démontre que seules des **modifications structurelles** permettront de **réduire la demande énergétique et nos émissions de GES**.

Nous avons besoin d'amorcer un véritable choc de sobriété de nos régimes de vie. Une alimentation moins carnée pour une agriculture moins destructive de nos écosystèmes. Des logements mieux isolés, pour augmenter le reste à vivre des habitants. Du télétravail et du *coworking* pour réduire les déplacements pendulaires. Des transports doux et partagés, pour faire de nos villes des terres de liens.

Ce rapport montre le chemin parcouru depuis que nous avons déclaré la ville en état d'urgence climatique, il y a un peu plus d'un an.

Comme l'a rappelé Madame Juste, nous avons engagé un vaste plan rénovation de nos écoles, qui seront de véritables vitrines pour la transition énergétique de nos quartiers. Nous avons également engagé la rénovation thermique des bâtiments municipaux, modernisé l'éclairage public, réduit la flotte de nos véhicules. Nous avons enfin entamé la conversion de nos services dans une démarche éco responsable, avec le concours des agents de la Ville, que je tiens ici à remercier chaleureusement pour leur engagement.

Grâce au travail de Madame Chaboche, nous avons également mis en place la Charte de la Construction Durable, qui établit des principes pour le développement harmonieux et durable de la ville.

Nous avons lancé une consultation publique sur la mise en place d'une Zone à faible émission, afin de garantir la justice sociale des mesures nécessaires à la réduction de la pollution en milieu urbain.

Grâce à l'action énergique de Monsieur le Maire, nous nous sommes enfin coordonnés avec les maires de Méditerranée pour faire de notre mer et de notre littoral des zones plus respirables avec le plaidoyer d'une zone ECA au niveau de l'OMI.

Ces jalons indiquent un horizon auquel nous aspirons : l'ambition de rendre Marseille climatiquement neutre en 2030.

L'urgence climatique est réaffirmée dans le dernier rapport du GIEC : nous avons 3 ans pour agir ! Espérons que le calendrier électoral sera pour une fois au service du climat.

Cet objectif a une nécessaire dimension planétaire. Il ne doit pas nous faire oublier ce qu'il signifie pour nous, ici à Marseille : bâtir une ville plus respirable, pour que ses habitants y puissent mieux vivre, comme tous les êtres vivants qui en font la beauté.

Nous avons une boussole et une feuille de route avec la candidature Marseille 2030. Notre boussole : une détermination commune à faire de Marseille la capitale européenne de l'écologie sociale. Les chemins de la neutralité climatique et de la réduction des inégalités sociales ne doivent faire qu'un.

Une démarche sobre, à portée de toutes et tous, qui puisse inspirer la Méditerranée et l'Europe.

Notre feuille de route déploie une stratégie d'ensemble pour convertir à la sobriété les principaux **secteurs émetteurs de carbone** afin d'atteindre 75% de réduction des émissions de GES à horizon 2030.

Cette stratégie consiste à établir scientifiquement une combinaison de critères pour définir les objectifs et les moyens d'atteindre la neutralité carbone tout en réduisant les inégalités.

Cette feuille de route définit 6 priorités :

**Agir sur les transports et la mobilité**, en conduisant la révolution des modes de déplacement de Marseille et en accompagnant les transformations sociales nécessaires à la réduction de l'usage de la voiture individuelle (coworking, télétravail, autopartage, gratuité des transports collectifs, etc....)

**Décarboner notre parc immobilier** en luttant contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, par un plan massif de réhabilitation thermique du parc d'habitat social et des équipements publics de la Ville

**Produire des énergies renouvelables** sur notre territoire, où 1% seulement de notre consommation de 7000 GwH/an (hors transport) est produite par les ENR. La création d'une SEM énergie doit être l'occasion de développer les projets citoyens, les communautés d'énergie, en invitant toutes les forces du territoire à concourir à notre indépendance énergétique, gage de stabilité, voire de prospérité, dans un monde incertain.

**Réintroduire la nature en ville**, comme l'a montré Mme Juste, en renforçant notre modèle méditerranéen de ville végétale, en luttant contre les îlots de chaleur urbains, pour un cœur de ville résilient

**Inclure les citoyennes** et citoyens, mais aussi les associations qui œuvrent pour l'éco-citoyenneté, comme elles l'ont montré pendant la crise du ramassage des déchets. L'Assemblée citoyenne du futur doit aider notre assemblée, le Conseil municipal, à mettre en débat les grands choix de demain.

**Innover et former**, grâce à la Cité de la Transition qui doit être un lieu qui fasse la démonstration de la transition en train de se faire en accompagnant le changement d'échelle des projets innovants. Ce lieu sera à l'interface des services de la Ville et du bouillonnement associatif, entrepreneurial et culturel qui caractérise désormais Marseille. Il permettra à notre administration de se former et d'expérimenter, tout en apprenant son nouveau rôle de facilitation de politiques publiques coconstruites avec les forces vives de notre Cité.

Je voudrais à cette occasion insister sur un point essentiel Monsieur le Maire. Vous dites souvent que notre ville est en friche et qu'il faut qu'elle devienne la ville des possibles.

Nous disposons pour cela d'un foisonnement d'acteurs locaux (de *wees we camp* à l'Après M en passant par le Talus ou *Coco velten*) qui inventent de nouveaux territoires d'innovation sociale, écologique et démocratique créateurs de liens sociaux et d'activités décentralisées sur notre ville.

Il y a deux jours, nous étions quelques élus présents à la Friche pour un séminaire autour des tiers lieux.

La Friche la Belle de Mai a été il y a 3 décennies un espace pionnier pour défricher de nouveaux territoires de l'art et de la culture.

Ces tiers lieux peuvent demain faire de Marseille une ville inspirante pour expérimenter et produire autrement la ville et la rendre résiliente autour d'une nouvelle économie collaborative, de fabriques écologiques intégrant la nécessaire bifurcation de notre économie locale.

Ces tiers-lieux s'inscrivent dans la pensée de Henri Lefebvre du droit à la ville pour tous en nous offrant une capacité de co-construction des infrastructures urbaines. Le chercheur Raphaël Besson nous a présenté à la Friche l'expérience très inspirante des laboratoires citoyens marseillais. Ces lieux d'innovation citoyenne sont apparus il y a 10 ans en pleine crise dans les dents creuses de la capitale espagnole. Ils sont portés par des collectifs citoyens et représentent de véritables terrains de réflexion et d'expérimentation sur les questions de l'économie collaborative, du numérique, de l'écologie ou de l'urbanisme transitoire. Raphaël Besson nous a expliqué comment dans ces oasis de créativité, les citoyens ne se limitent pas à défendre un égal accès aux ressources, aux espaces de la ville, ou à une plus grande

participation ; ils souhaitent devenir des agents actifs de la transformation de leurs quartiers, et participer à produire, au-delà de la vie sociale, éducative ou culturelle, l'espace public, le mobilier et les autres infrastructures urbaines, éléments essentiels pour la fabrique des villes de demain.

Les acteurs de la transition locaux sont prêts. Nous pourrions lancer un large appel sur des terrains ou bâtiments inoccupés public ou privé, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas déterminé ou que le projet urbain ou immobilier tarde à se réaliser. Ces initiatives se situent entre le temps court de l'événementiel et de l'éphémère, et le temps long d'un urbanisme qui se veut durable. L'ouverture des possibles sur ces sites suscite innovation, créativité et, souvent, mixité des usages, ferment d'une ville ouverte, en transition coconstruite et répondant aux besoins de l'ensemble de ses habitants.

Puisse cette valorisation du foncier vacant public et privé se réaliser demain.

Merci.

## **RAPPORT 7 : CEE**

Il s'agit de la signature d'une convention non exclusive avec l'obligé EDF pour la valorisation des Certificats d'économies d'énergie, les fameux CEE.

Les lourds travaux de rénovation sur notre patrimoine municipal pourront ainsi être financés en partie sur la base des contributions des obligés fondé sur le principe pollueur payeur.

Je profite de cette délibération Monsieur le Maire pour évoquer également l'appui des CEE dont nous allons bénéficier dans le cadre de l'alliance locale de lutte contre la précarité énergétique que nous avons lancé le 28 mars avec mes collègues Michèle Rubirola, Audrey Garino et les adjoints de secteurs, ainsi qu'avec une cinquantaine d'acteurs locaux de la Fondation Abbe Pierre à Sonergia, en passant par les compagnons bâtisseurs, le Geres ou la Croix Rouge.

Nous souhaitons mettre en place pour traduire cette alliance un SLIME - Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie- porté par le CLER / le Réseau pour la transition énergétique qui coordonne le programme, fondé sur la valorisation également de CEE.

Ce dispositif vise à organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique et à massifier le repérage des ménages en situation de précarité énergétique pour leur apporter des solutions adaptées, les orienter vers des travaux et trouver les financements adéquats.

Ce dispositif, ciblé sur deux quartiers de la Ville (un grand ensemble et un quartier du coeur de ville à l'habitat ancien dégradé), sera financé à 70 % par des CEE.

Merci.

## **RAPPORT 8 : budget**

La crise internationale révèle une **profonde fragilité et dépendance européenne sur le plan énergétique.**

Cela impose d'**accélérer les scénarios de transition énergétique à tous les échelons et de planifier la sortie des énergies fossiles et le renforcement de notre autonomie énergétiques et du développement des énergies renouvelables.**

L'**explosion du prix** de l'énergie nous impose d'**accélérer également nos politiques de sobriété, d'efficacité énergétique et de lutte contre la précarité énergétique.**

**3 principes** guident notre action pour faire face à la crise énergétique qui nous frappe :

**Donner l'exemple tout d'abord** = c'est ce que nous faisons avec l'ambitieux programme intégrer au PPI de **rénovation énergétique de notre patrimoine** (plan écoles notamment) + décret tertiaire et développement des **ENR sur nos bâtiments** municipaux (nous avons lancé un diagnostic sur 70 sites dérisqués)

Nous avons aussi et nous allons **accélérer le recrutement d'économies de flux** afin de moins consommer et d'éviter le gaspillage énergétique. C'est bon pour nos finances et pour le climat !

**Nous souhaitons aussi développer des communautés énergétiques** liant transition, autonomie énergétique et urgence sociale avec un tarif garanti sur 20 ans et une baisse des charges énergétiques de 10 % environ en moyenne pour les ménages avec possibilité d'augmenter cette diminution de charges pour les ménages modestes.

2 projets sont en gestation à Marseille

ex. Projet **SIRIUS** à Frais Vallon et la communauté d'autoconsommation collective des **Aygalades avec Sereny Sun et la Cité des arts de la rue les alliances que nous tissons avec des partenaires publics ainsi que privés** (fondations / associations et entreprises) nous permettent aussi de bénéficier de co-financement et d'accompagnement d'acteurs du territoire. C'est le rôle aussi d'une collectivité locale qui a une fonction facilitatrice.

C'est ainsi que nous lançons le 30 mai inspiré par les retours d'expériences venus d'autres villes d'Europe narrées par Rob Hopkins des sessions de Match making autour de pitch et de mise en relation croisée pour accompagner des porteurs d'initiatives émergentes dans le domaine de la transition écologique à réaliser leurs projets via la mobilisation de l'investissement citoyen et des acteurs du territoire. La première session aura lieu à la Poste Colbert le 30 mai en partenariat avec Entrepreneurs pour la planète et le groupe la Poste.

Enfin, pour financer la transition énergétique, nous réfléchissons à la mise en place d'un **outil pour financer la rénovation énergétique notamment = une coopérative de circuit court de compensation carbone** sur laquelle nous travaillons avec le GERES et je l'espère la Métropole et la Région.

Sébastien Barles

Adjoint au Maire de Marseille

Délégué à la transition écologique, au climat et à l'Assemblée citoyenne du futur